

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

**Nombre de Membres**

En exercice : 20

Présents : 4

Exprimés : 4  
(dont 0 pouvoir donné)

**Vote**

Pour : 4

Blancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : mardi 14 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Prefecture de Lodève le : .....

n° CA CIAS 20230321 03

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt trois le vingt et un mars

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 17 heures , s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion du CIAS sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S, cette séance fait suite à celle du 13 mars où le quorum n'avait pas été atteint.

**Présents :**

membres élus : **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S, **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie,

membres qualifiés : **LEDERMAN THérèse** représentant le CODEV Pays Coeur d'Hérault,

**Pouvoirs :**

membres élus :

membres qualifiés :

**Absents :**

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage , **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES, **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC, **ABRIC Charles** de l'association APF, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAFA, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux,

**Membres consultatifs:**

**VALETTE Florence**, Directrice du C.I.A.S  
**FABRE Audrey**, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°3

Renouvellement convention RSA avec le Département

**Considérant** que depuis plusieurs années le CIAS prend en charge les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active en lieu et place du Département dont c'est la compétence et ce par délégation et conventionnement annuel,

**Considérant** la notification du Département pour le renouvellement de cette convention sur l'année

2023 et l'aide de 24 500€ qui sera attribuée au CIAS sur cette action,

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer sur cette affaire et le cas échéant :

**Ouï l'exposé de Jean-Luc REQUI, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :**

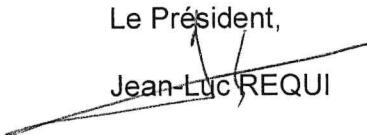
- Pour : 4
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et décident:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention avec le Département de l'Hérault pour 2023
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les autres documents relatifs à cette affaire,
- de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,  
Jean-Luc REQUI

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Luc REQUI". Above the signature, the words "Le Président," are written in a smaller, printed-style font. An arrow points from the word "Président" to the handwritten signature.